

## **6. Normalisation et accréditation en Algérie : Rôle de l'IANOR et de l'ALGERAC**

### **6.1. Normalisation**

La normalisation et l'accréditation sont des piliers fondamentaux pour le développement économique, la compétitivité industrielle et la protection des consommateurs. En Algérie, deux institutions jouent un rôle clé dans ces domaines : l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) et l'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC).

La normalisation consiste à élaborer et appliquer des normes pour garantir la qualité, la sécurité, la compatibilité et l'efficacité des produits, services et systèmes. Elle facilite les échanges commerciaux, renforce la confiance des consommateurs et encourage l'innovation.

Les normes peuvent être nationales (algériennes), régionales (africaines ou européennes) ou internationales (ISO, IEC). Elles couvrent des domaines variés tels que l'agroalimentaire, l'industrie, l'environnement, l'énergie et les technologies de l'information.

En Algérie, la normalisation est un levier stratégique pour soutenir la diversification de l'économie et l'intégration dans les marchés internationaux.

## 6.2. IANOR

Crée en 1998, l’Institut Algérien de Normalisation (IANOR) est l’organisme officiel chargé de l’élaboration, de la publication et de la diffusion des normes algériennes. Il représente également l’Algérie auprès des instances internationales de normalisation.

Les missions principales de l'IANOR sont :

- Élaborer des normes nationales en concertation avec les parties prenantes (entreprises, universités, centres techniques, etc.).
- Diffuser la culture de la qualité et de la conformité dans les secteurs publics et privés.
- Offrir des formations et des services de certification des systèmes de management (ISO 9001, ISO 22000, etc.).

L'IANOR joue un rôle de catalyseur dans la modernisation industrielle et la montée en compétence des acteurs économiques.

### **6.3. Accreditation**

L'accréditation est une reconnaissance officielle de la compétence d'un organisme à effectuer des activités spécifiques, comme l'étalonnage, les essais, les inspections ou les certifications. Elle garantit que ces organismes opèrent selon des standards rigoureux.

L'accréditation renforce la fiabilité des résultats techniques, favorise la reconnaissance mutuelle entre pays et contribue à la suppression des barrières techniques au commerce.

#### **6.4. ALGERAC**

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), créé en 2005, est l'unique instance nationale habilitée à accréditer les laboratoires, les organismes d'inspection et de certification en Algérie. Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie.

L'organisme Algérien d'accréditation « ALGERAC », apporte son soutien aux politiques gouvernementales et croie fermement au soutien que les pouvoirs publics accordent à l'accréditation en tant que moyen au bénéfice de ces derniers ainsi que pour les opérateurs économiques et les consommateurs.

Ses principales responsabilités sont :

- Évaluer la conformité des organismes selon les normes internationales (ISO/IEC 17025, ISO/IEC 17020, etc.).
- Délivrer des certificats d'accréditation après audit et suivi rigoureux.

ALGERAC est disposé à collaborer et à travailler avec tout département technique des pouvoirs publics ainsi que les agences de régulation afin de considérer l'accréditation comme un outil de régulation spécifique aux activités règlementées.

- Participer aux accords de reconnaissance internationale (ILAC, IAF) pour faciliter l'acceptation des résultats à l'étranger.
- L'ALGERAC est un acteur clé dans le renforcement de l'infrastructure qualité nationale.

## **6.5. Interactions entre IANOR et ALGERAC**

IANOR et ALGERAC interviennent de manière complémentaire : le premier élabore les normes à respecter, tandis que le second vérifie la compétence des organismes qui évaluent la conformité à ces normes. Cette synergie contribue à créer un système national de qualité cohérent et efficace.

## **6.6. Exemples d'application et retombées économiques**

- Dans l'agroalimentaire : des normes d'hygiène et de traçabilité assurent la sécurité des produits locaux et leur exportabilité.
- Dans le BTP : les matériaux doivent répondre à des normes techniques précises pour garantir la sécurité des infrastructures.

- Dans l'industrie pétrolière : les laboratoires accrédités fournissent des analyses fiables pour le contrôle des hydrocarbures.

Grâce à l'IANOR et à l'ALGERAC, de nombreuses entreprises algériennes ont pu accéder à des marchés internationaux en garantissant la conformité de leurs produits et services.

### 6.7. Défis et perspectives

Malgré les progrès réalisés, plusieurs défis persistent :

- Faible sensibilisation des PME à la normalisation et à l'accréditation.
- Insuffisance de laboratoires accrédités dans certaines régions.
- Nécessité de moderniser les procédures et de renforcer les compétences humaines.

À l'avenir, le développement d'une culture qualité plus ancrée, le renforcement de la coopération internationale et la digitalisation des services de normalisation et d'accréditation sont des axes prioritaires.

La normalisation et l'accréditation sont essentiels pour améliorer la qualité, la compétitivité et la conformité des produits et services algériens.

L'IANOR et l'ALGERAC jouent un rôle déterminant dans cette dynamique. Leur renforcement contribuera à une meilleure intégration de l'économie algérienne dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.